



*OIC/ICHM-5/2015/REP.*

## 5<sup>eme</sup> Conférence Islamique Des Ministres de la santé

(Session de la « construction de passerelles pour améliorer l'état de santé de l'Oummah »)

### *Rapport*

Istanbul, République de Turquie  
17-19 Novembre 2015  
(5-7 Safar 1437h)

**Rapport de la**  
**5ème Conférence islamique des ministres de la Santé**  
**Istanbul, République de Turquie**  
**17-19 Novembre 2015**

---

**Introduction:**

1. La cinquième Conférence islamique des ministres de la Santé ayant pour thème «Jeter des ponts pour une Oummah en meilleure santé » a tenu ses assises à Istanbul, en République de Turquie, au cours de la période du 17 au 19 Novembre 2015. La conférence a réuni les ministres de la Santé et les représentants de haut rang des États Membres de l'OCI et des Etats observateurs, ainsi que les institutions spécialisées et affiliées de l'OCI et plusieurs autres organisations et entités internationales. (Liste des participants jointe en annexe I).

**Election des membres du Bureau et adoption de l'ordre du jour:**

2. La Conférence a été déclarée ouverte par S.E. le Ministre de la Santé de la République d'Indonésie, en tant que président de la quatrième Conférence islamique des ministres de la santé. La Conférence a ensuite élu par acclamation les membres de son Bureau qui se compose comme suit:

Président: République de Turquie

Vice-présidents :

- République du Sénégal
- République fédérale de Somalie
- Etat de Palestine

Rapporteur: République d'Indonésie

3. L'élection du Bureau a été suivie par l'adoption de l'ordre du jour et du programme de travail de la session (Cf. annexes II & III).

**Résumé de la conférence:**

4. La séance d'ouverture de la Conférence a été marquée par les discours successifs de Son Excellence Mehmet Muezzinoglu, ministre de la Santé de la République de Turquie, Son Excellence Prof. Nila F. Moeloek, ministre de la Santé de la République d'Indonésie, Son Excellence Monsieur Khalid bin Abdulaziz Al-Falih, ministre de la Santé du

Royaume d'Arabie Saoudite, et le Secrétaire général adjoint de l'OCI, l'Ambassadeur Muhammad Naeem Khan.

5. La Conférence a pris note du rapport du Secrétaire général de l'OCI sur la mise en œuvre du Programme d'action stratégique de l'OCI dans le domaine de la Santé (SHPA) et la mise en œuvre des recommandations issues des précédentes sessions de la Conférence islamique des ministres de la Santé.

6. En sa qualité de président du Comité de pilotage sur la santé, l'Indonésie a présenté le rapport de la 10<sup>ème</sup> session dudit Comité, tenue le 16 Novembre 2015 (annexe IV) pour en saisir par la suite les ministres de la Santé. La Conférence a pris note du rapport et de ses annexes et approuvé les recommandations faites par le Comité de pilotage lors de sa 10<sup>ème</sup> session.

7. Le Président a briefé la Conférence au sujet des activités des pays coordonnateurs et chefs de file (LCC) dans le contexte des différents volets du programme d'action stratégique de leur ressort et au sujet également des activités prévues pour la phase à venir.

8. Dans les déclarations qu'ils ont faites au cours du débat général, les représentants des États membres se sont félicités des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme d'action stratégique de l'OCI dans le domaine de la santé. Dans ce contexte, la prévention et le contrôle des maladies, la santé et le renforcement de l'autosuffisance en matière de production et d'approvisionnement en vaccins, et la santé maternelle et infantile ont figuré parmi les questions spécifiques mises en exergue par les intervenants.

9. La Conférence a pris note de la stratégie de communication et de médiatisation élaborée par le SESRIC pour faire connaître le SHPA, y sensibiliser le public et mobiliser le soutien des gouvernements et des autres acteurs en faveur des activités de santé de l'OCI. Elle a demandé au SESRIC de prendre des mesures pour sa mise en œuvre en coordination avec le Secrétariat général, les États membres et les différents partenaires concernés.

10. Après avoir pris note du document conceptuel sur la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités inscrites au Programme d'action stratégique de l'OCI dans le domaine de la santé (SHPA), la Conférence a décidé de créer un groupe de travail comprenant les États et les institutions membres intéressés en vue de faire rapport au Comité de pilotage sur les voies et moyens permettant de garantir un financement adéquat pour les activités du SHPA. Elle a demandé à la BID de préparer un schéma de financement pour la mise en œuvre du SHPA à soumettre à l'appréciation du Groupe de travail ad hoc.

11. Les Pays coordonnateurs/chefs de file (LCC) ont été invités à présenter un document révisé pour examen par le Comité de pilotage concernant le Plan de mise en œuvre à court et moyen terme du SHPA, à la lumière de la restructuration et du rebranding du SHPA proposés dans la stratégie de communication et de médiatisation.

12. Les ministres de la Santé ont souscrit à la proposition de convoquer une session spéciale sur le leadership des Premières Dames pour le contrôle du cancer dans les États membres de l'OCI lors de la 13ème Conférence islamique au Sommet qui se tiendra en Turquie en Avril 2016.

### **Panels de discussions**

13. Quatre Panel de discussions ont eu lieu au cours de la Conférence sur : i) La lutte contre le cancer; ii) La préparation et l'intervention dans les situations d'urgence de santé; iii) La compréhension de la nature des addictions à la technologie; et iv) La participation des ONG à la mise à niveau des services de santé dans les Etats membres de l'OCI.

14. Les discussions en panel ont groupé les experts et les représentants des États membres, des organisations internationales et autres entités partenaires qui ont partagé leurs points de vue et leurs expériences autour des questions débattues.

15. Les points saillants et les recommandations issues des panels de discussions ont été résumés dans les comptes-rendus préparés par leurs modérateurs respectifs (annexe V).

### **Résolutions et Déclaration:**

16. La Conférence a adopté cinq résolutions (annexe V) couvrant les thèmes suivants:

i) Résolution n ° 1: Programme d'action stratégique 2014-2023 de l'OCI et renforcement de la coopération dans le domaine de la santé.

ii) Résolution n ° 2: Modes de vie sains, prévention et contrôle des maladies transmissibles et non transmissibles ; Urgences de santé et catastrophes.

iii) Résolution n ° 3: Santé maternelle et infantile et nutrition.

iv) Résolution n ° 4: Autosuffisance en matière d'approvisionnement et de production de médicaments, de vaccins et de technologies médicales.

v) Résolution N ° 5: Etat général de la santé dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé.

17. Les ministres de la Santé ont adopté la **Déclaration d'Istanbul** (annexe VII) qui a réaffirmé la centralité des problématiques de la santé dans le bien-être général des populations et dans le développement socio-économique des Etats membres de l'OCI. Ils ont réaffirmé l'engagement des États membres à accorder la plus haute priorité aux questions de santé, à renforcer leurs systèmes et programmes nationaux de santé, à travailler main dans la main pour relever les défis auxquels sont confrontés les pays de l'OCI et à renforcer la collaboration au niveau international pour la réalisation des objectifs de développement durable.

18. La Conférence a décidé de tenir sa 6ème session en 2017 au Royaume d'Arabie Saoudite et a salué l'offre de la République islamique d'Iran d'accueillir la 7ème session en 2019.

### **Cérémonie de clôture**

19. La cérémonie de clôture de la Conférence a été rehaussée par la présence du Président de la République de Turquie Son Excellence Recep Tayyip Erdogan, et du Secrétaire général de l'OCI Son Excellence Iyad Ameen Madani. Les deux orateurs ont remercié Leurs Excellences les ministres pour leur participation agissante et leur précieuse contribution aux travaux de la Conférence. Ils ont souligné la nécessité du suivi concerté des résolutions de la session et réitéré leur soutien à la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence.

}}}}